

Recommandations du **CCBE** pour maintenir l'état de droit et les droits fondamentaux



Manifeste pour les élections européennes de 2019

01

POINT
#1

UN SEUL COMMISSAIRE EUROPÉEN
pour toutes les questions relatives à l'état
de droit et à la justice.



02

POINT
#2

Garantir le droit des citoyens à un
réexamen effectif de la législation et des
décisions gouvernementales grâce à des
AVOCATS INDÉPENDANTS.



03

POINT
#3

Garantir à tout moment l'**ACCÈS À
UN AVOCAT**, et le **RESPECT DES
GARANTIES PROCÉDURALES.**



04

POINT
#4

Encourager une **TRANSPARENCE** qui
respecte les **DROITS FONDAMENTAUX**
de chacun à la **VIE PRIVÉE** et à la
CONFIDENTIALITÉ.

